

Famille du média : **Médias spécialisés grand public**
 Périodicité : **Mensuelle**
 Audience : **170000**
 Sujet du média : **Sciences & Techniques**



Edition : **Mars 2022 P.71**
 Journalistes : **CAROLE REYNAUD-PALIGOT**
 Nombre de mots : **354**



• **Nous qui ne cultivons pas le préjugé de race. Histoire(s) d'un siècle de doute sur le racisme en France**
 Dominique Chathuant, *Le Félin*, 2021, 25 €.

Les préjugés de couleur au 20^e siècle

« *Nous qui ne cultivons pas le préjugé de race* » : la formule est celle d'un journaliste, à propos du meurtre d'un Guedeloupéen par un militaire américain blanc en avril 1919 à Nantes. Elle symbolise, selon l'auteur, le déni de racisme déjà largement présent en France. Le mythe d'une France qui ne connaîtrait pas ce que l'on nomme alors le « préjugé de couleur » se construit durant la période coloniale. Au début du 20^e siècle, deux éléments principaux soutiennent l'assertion : la France est le seul pays européen à compter des parlementaires et des ministres noirs et les interdits raciaux n'existent pas sur le territoire métropolitain. Mais le pays est-il pour autant exempt de préjugés de race ? L'enquête de Dominique Chathuant, qui s'appuie sur l'étude de la presse et des débats parlementaires, met au jour bien des éléments qui nuancent fortement l'image d'une France épargnée par le racisme. Dans la presse, à propos des Africains et des Antillais, les stéréotypes fourmillent (cannibalisme, nudité et bananes). En 1921, les articles du respectable quotidien *Le Temps* suintent le déterminisme racial lors de l'attribution du prix Goncourt à René Maran, administrateur colonial martiniquais d'origine guyanaise et auteur de *Batouala*. Puis viennent les discriminations dans

les dancings du Quartier latin dans les années 1930, et les refus de servir des clients à la couleur de peau un peu trop sombre dans les cafés parisiens dans les années 1960, jusqu'aux discriminations à l'embauche qui sont dénoncées à partir des années 1980. Bien d'autres exemples bousculent encore le mythe : en 1959, malgré ses propos ouvertement antisémites, Fernand Auberger est élu sénateur de l'Allier, et en 1964, dans la petite ville de Saint-Claude (Jura), un arrêté municipal demande « *aux ressortissants algériens de fournir un certificat médical garant de leur bonne santé* » pour avoir accès à la piscine. Les premières enquêtes de l'Ifop montrent qu'en 1966, l'antisémitisme est la forme de racisme la plus répandue chez les plus de 65 ans, alors que parmi les générations suivantes, c'est l'hostilité aux dits « Nord-Africains » qui domine. Cette traversée du siècle permet aussi de découvrir les premières enquêtes de journalistes et de sociologues sur le sujet, la précocité des *testings* réalisés dès 1939 par des étudiants antillais, mais aussi les premières mobilisations des associations antiracistes (Licra, Mrap) pour l'adoption d'un début de législation contre les actes racistes.

● **CAROLE REYNAUD-PALIGOT**

